

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 février 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

AMENDEMENT

N° 472

présenté par
Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 59

À la première phrase de l'alinéa 28, substituer au mot :

« montant »,

le mot :

« versement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.